

## **LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR-INTERNAUTE EN MATIERE CONTRACTUELLE**

**Valérie PARISOT**

Maître de conférences en droit privé à l'Université de Rouen  
CUREJ (EA 4703)

### **RESUME**

La protection du consommateur-internaute en matière contractuelle fait intervenir une pluralité d'acteurs. Elle se trouve au confluent de deux logiques : une logique de protection du consommateur et une logique de marché ou de libre concurrence. La conciliation entre ces deux logiques s'opère de manière inégale selon le moment auquel on se place. Relativement modérée au stade de la prospection du marché, puisqu'elle doit parfois s'effacer devant la logique du marché, la protection du consommateur est en revanche renforcée au stade de la contractualisation : elle prévaut sur la logique du marché, au risque d'entraver le libre-échange.

### **ABSTRACT**

The net surfer-consumer protection in matters relating to a contract involves a plurality of actors. It is at the confluence of two logics: the logic of consumer protection and the logic of the market or free competition. The conciliation between these two logics takes place in an unequal way depending on the considered time. Relatively moderate at the stage of market exploration, since it must sometimes yield to the logic of the market, the consumer protection is on the contrary reinforced at the stage of contractualization: it prevails then on the logic of the market, with the risk of hindering free trade.